

ELEMENTS D'ANALYSE DE L'EXECUTION 2024

Préambule

Dans le cadre de sa démarche de qualification de la fonction comptable l'agglomération s'est portée volontaire pour l'expérimentation du Compte Financier Unique.

L'exercice 2022 a été le premier à être présenté sous cette forme.

Le compte financier unique regroupe le compte administratif et le compte de gestion. Il donne donc une lecture complète de la comptabilité aussi bien de l'exécution budgétaire que de la situation patrimoniale de la collectivité puisqu'il intègre une présentation bilancielle.

La structure du CFU est la suivante :

- partie 1 : Informations générales et synthétiques -ratios synthétiques dont le taux d'épargne nette et le calcul de la capacité de désendettement - présentation des résultats de l'exercice ; bilan et compte de résultat synthétiques
- Partie 2 : lecture de l'exécution budgétaire modernisée
- Partie 3 : vision patrimoniale. Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et des dettes en fin d'exercice
- Partie 4 : « états annexés » : des informations complémentaires budgétaires, comptables ou de gestion. Ils correspondent à certaines annexes des comptes administratifs. Par mesure de simplification, des états qui ne sont plus jugés utiles ont été supprimés, pour mettre en lumière les informations les plus pertinentes.

Dans la présente analyse, il est précisé, que compte tenu de leur nature particulière et de la comptabilité de stock qui leur est appliquée, les budgets d'aménagements de zone sont analysés en investissement bien que les écritures comptables réelles figurent en fonctionnement.

Les budgets annexes industriels et commerciaux (eau potable et assainissement) devant être financés exclusivement par les usagers (art 2224-1 du CGCT) sont analysés de manière autonome.

Cette analyse a pour objectif de déterminer les conditions de réalisation de l'équilibre financier. En section de fonctionnement, il s'agit de savoir si la collectivité dégage des ressources suffisantes pour, d'une part répondre de manière satisfaisante à sa mission de service public, d'autre part financer ses projets d'investissement sans hypothéquer l'avenir. Elle permet donc d'apprécier la capacité de la collectivité à faire face à ses engagements financiers mais aussi d'évaluer la capacité de réaction à des aléas internes ou externes pouvant affecter l'équilibre entre les emplois et les ressources.

De nombreuses données ont déjà pu être présentées dans le cadre du vote du Budget primitif 2025 et de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2025.

Table des matières

I. BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	4
A. Les produits de fonctionnement	4
B. Les dépenses de fonctionnement	6
C. L'épargne Nette	7
D. Les zones d'activités économiques	8
E. Les dépenses d'investissement	8
F. Les recettes d'investissement	10
G. L'encours de dette	10
H. Les variables de pilotage	10
II. BUDGETS ANNEXES M49 ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE	12
A. L'exécution 2024 du budget Assainissement	12
A. L'exécution du budget annexe eau potable	16

I. BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS

Les chiffres ci-dessous ont été présentés dans le cadre du budget 2025. Cependant, au regard des calendriers institutionnel et comptable, les données du CFU 2024 présentées dans la note du budget 2025 n'étaient pas définitives ; elles ont évoluées à la marge expliquant ainsi, le décalage entre certaines données.

A. Les produits de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 3.2% par rapport à l'année 2023.

k€	2020	2021	2022	2023	2024	variation
Produits fonctionnement courant stricts	79 339	81 491	92 967	96 883	102 707	6,0%
Impôts et taxes (73 sauf 731)	7 550	23 408	25 003	33 772	34 534	2,3%
Reversement FNGIR	5 924	5 925	5 924	5 925	5 925	0,0%
Attribution FPIC	1 626	1 707	1 748	1 802	1 738	-3,5%
Fraction TVA-TH		15 776	17 331	17 805	17 800	0,0%
Fraction TVA-CVAE				8 240	8 203	-0,4%
Solde impôts et taxe	0	0	0	0	868	
Fiscalité locale (731)	53 142	35 642	45 370	40 355	43 975	9,0%
Contributions Directes	49 815	32 651	33 180	26 978	31 322	16,1%
TEOM	2 136	2 173	11 302	11 962	12 557	5,0%
Solde fiscalité locale	1 191	818	888	1 415	97	-93,2%
Dotations et participations	15 963	18 754	18 888	19 560	20 830	6,5%
DGF	11 157	11 006	10 836	10 890	11 100	1,9%
FCTVA fct	57	89	0	144	93	-35,8%
Compensations fiscales	1 473	4 370	4 589	5 183	6 286	21,3%
DCRTP	3 069	3 069	3 069	3 069	3 045	-0,8%
Solde participations diverses	207	220	394	274	306	11,8%
Autres produits de fct courant	2 684	3 687	3 706	3 196	3 369	5,4%
Produits des services	1 488	1 964	2 109	2 014	1 711	-15,1%
Produits de gestion	1 196	1 723	1 597	1 182	1 658	40,3%
Atténuations de charges	212	96	296	453	235	-48,2%
Produits de fonctionnement courant	79 551	81 587	93 263	97 336	102 942	5,8%
Produits exceptionnels larges	23	49	521	2 476	24	-99,0%
Produits de fonctionnement	79 574	81 636	93 784	99 812	102 966	3,2%

La fiscalité et les dotations globales sont les principales sources de financement, elles représentent 96% des produits de fonctionnement courant.

- Les recettes fiscales au sens comptable (chapitres 73 et 731) augmentent de 6%,

A taux constants, cette hausse s'explique donc par l'évolution des bases tant en valeur qu'en volume et notamment par :

k€	2020	2021	2022	2023	2024	2024/23
Base nette TH	102 327	2 607	3 845	4 718	4 066	-13,8%
dont base résidences secondai	1 799	2 607	3 845	4 718	4 066	-13,8%
Base nette FB	116 303	107 901	111 805	119 120	124 011	4,1%
Base nette FNB	716	705	751	818	868	6,1%
Base nette CFE	52 070	42 123	43 696	45 717	49 327	7,9%

- L'augmentation liée à l'inflation (le coefficient de revalorisation forfaitaire étant fixé à 4.9%).
- les rôles supplémentaires très importants suite au travail des services de la Direction Générale des Finances Publiques ;
- mais aussi par l'évolution physique des bases nettes (5.9% pour la CFE et 1.1 % pour la TFB).
- Evolution des bases de taxe d'habitation à la baisse en lien avec le déploiement du dispositif GMBI qui a affiné la connaissance des bases concernées.

Les recettes fiscales économiques, au sens large sont en hausse de 11.30% et représentent en 2024 34% des ressources issues de la fiscalité.

k€	2020	2021	2022	2023	2024	2024/2023
CET large	28 322	29 074	29 559	23 633	26 303	11,30%
Produit de CFE	17 594	14 233	14 765	15 448	16 668	7,90%
Produit de la CVAE	7 156	7 922	7 530			
Produit de l'IFER	432	466	499	566	617	9,06%
Produit de la TASCUM	2 862	2 624	2 736	3 139	3 412	8,69%

➤ A compter de 2023, la CAHC ne perçoit plus la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) mais cette suppression est compensée par une fraction de la TVA, comme ce fut le cas pour la suppression de la Taxe d'habitation.

➤ La DGF 2024 est en hausse par rapport à 2023 et revient à un niveau proche de 2020.

k€	2020	2021	2022	2023	2024	2024/2023
Dotation d'intercommunalité	2 655	2 669	2 679	2 780	3 122	12,32%
Dotation de compensation	8 502	8 337	8 156	8 110	7 977	-1,63%
DGF	11 157	11 006	10 835	10 890	11 100	1,93%

Alors que la dotation de compensation est réduite annuellement dans le cadre des ajustements de l'enveloppe normée, la dotation d'intercommunalité a augmenté de 12.32% sur la base de facteurs de calculs multiples.

L'un des éléments déterminants du calcul des dotations est le coefficient d'intégration fiscale (CIF). Il permet de mesurer l'intégration d'un EPCI à fiscalité propre au niveau du groupement. Plus les communes auront transféré de pouvoir fiscal, plus on suppose qu'elles ont transféré des compétences.

Pour la CAHC, le CIF est de 43.40% en 2024 en baisse par rapport à 2023 mais supérieur à la moyenne des communautés d'agglomération (39.61% en 2024). La baisse du CIF de la CAHC s'explique par l'application de l'abondement de la DSC de 2M€ en 2022. Le calcul du CIF se fait sur la base des données N-2. Par conséquent, il va connaître une nouvelle baisse en 2025 avec la prise en compte de l'attribution de compensation exceptionnelle versée aux communes.

B. Les dépenses de fonctionnement

k€	2020	2021	2022	2023	2024	variation
Charges fct courant strictes	43 853	49 400	47 584	47 453	51 254	8,0%
Charges à caractère général	10 608	11 602	10 804	7 720	9 231	19,6%
Charges de personnel	11 842	11 992	12 698	15 042	16 303	8,4%
Autres charges de gestion courante	21 328	25 693	23 966	24 573	25 612	4,2%
Groupes d'élus	75	113	116	118	108	-8,5%
Autres charges fct courant	0	0	0	0	0	
Atténuations de produits dont	24 980	24 807	29 263	29 112	29 131	0,1%
Régularisation sur fraction TVA-TH n-1				159	155	-2,7%
Régularisation sur fraction TVA-CVAE n-1					73	
Attribution Compensation versée	22 693	22 520	22 520	24 664	24 600	-0,3%
Reversements conventionnels versés	0	0	2 446	0	0	
Dotation de solidarité communautaire	2 287	2 287	4 287	4 287	4 287	0,0%
Charges de fonctionnement courant	68 833	74 207	76 847	76 565	80 385	5,0%
Charges exceptionnelles larges	511	0	809	4 669	2 504	
Charges de fct hors intérêts	69 344	74 207	77 656	81 234	82 889	2,0%
Intérêts	738	551	456	647	1 034	
Charges de fonctionnement	70 082	74 758	78 112	81 881	83 923	2,5%

Les charges de fonctionnement courant sont en hausse de 5.0%. Cette évolution s'explique par :

- Une amélioration des taux de consommation au chapitre 011 – charges à caractère général (74% en 2024 et 65% en 2023) ; on constate également l'impact de la hausse des coûts de l'énergie et la hausse significative des frais d'assurance.

k€	2020	2021	2022	2023	2024	variation
Charges à caractère général	10 608	11 602	10 804	7 720	9 231	19,6%
611 Contrats	6 399	6 943	5 384	2 566	2 443	-4,8%
617 etudes	109	254	447	234	333	42,2%
616-Assurance	67	75	81	84	178	112,3%
6156 - Maintenance	347	289	321	337	380	12,7%
Fluides - 60611 / 60612 / 60613	352	333	404	520	795	53,0%
Carburant et GNV 60622	180	95	120	164	382	133,1%
63 Impots et taxes	133	160	111	244	99	-59,6%
entretien voirie 615231	554	788	1 062	516	981	89,9%

- L'évolution des charges de personnel générée par des éléments exogènes (Hausse de 3 points de la cotisation CNRACL- Année pleine de l'évolution du point d'indice en 2023) mais également internes (GVT -Une année pleine de reprise en régie des déchetteries) ;
- La hausse des dépenses liées à la participation de la CAHC au SDIS indexée sur l'inflation et la remise à niveau du fonds de concours Apprentissage natation, consécutivement à la réouverture des équipements de Carvin et Hénin-Beaumont)

k€	2020	2021	2022	2023	2024	variation
Autres charges de gestion courante	21 328	25 693	23 966	24 573	25 612	4,2%
655* SDIS	3 560	3 585	3 683	3 928	4 130	5,1%
653* Indemnités élus	533	569	584	599	610	1,8%
655* SYMEVAD	5 590	9 584	10 725	11 264	10 959	-2,7%
655*Artois Mobilités	4 879	4 896	4 425	4 397	4 390	-0,2%
655* SCOT	50	50	110	110	110	0,0%
655* Platerforme dourges participations	221	111	56	55	55	0,0%
Fonds de concours Plan Piscine	327	62	24	202	393	94,3%
SM Pole metropolitain	125	125	180	180	180	0,0%
Participation statutaire EPCC	1 906	1 906	2 051	2 051	2 051	0,0%
Solde autres charges de gestion courant	4 137	4 805	2 128	1 786	2 734	53,1%

*comprend les subventions aux associations, les dispositifs en lien avec le sport, la culture, la santé, les budgets annexes...

C. L'épargne Nette

Au regard de ces éléments, malgré la hausse des coûts des emprunts liés en fonctionnement au rattrapage des ICNE (impact de la hausse des taux), l'épargne nette s'élève à 15,9 M€ en fin d'exercice.

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produits de fonctionnement courant	79 551	81 587	93 263	97 336	102 942
- Charges de fonctionnement courant	68 833	74 207	76 847	76 565	80 385
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	10 718	7 380	16 416	20 771	22 557
+ Solde exceptionnel large	- 488	49	- 288	- 2 193	- 2 480
= Produits exceptionnels larges*	23	49	521	2 476	24
- Charges exceptionnelles larges	511	0	809	4 669	2 504
= EPARGNE DE GESTION (EG)	10 230	7 429	16 128	18 578	20 077
- Intérêts	738	551	456	647	1 034
= EPARGNE BRUTE (EB)	9 492	6 878	15 672	17 931	19 043
- Capital	2 899	2 681	3 006	2 984	3 185
= EPARGNE NETTE (EN)	6 593	4 197	12 666	14 947	15 858

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)

D. Les zones d'activités économiques

L'agglomération a développé les zones d'activité et d'aménagement sur son territoire. Leur comptabilisation spécifique est reprise dans le budget 15 pour les zones économiques et 17 pour la zone Ste Henriette. De par leur nature les dépenses et recettes ne rentrent pas dans le patrimoine de l'agglomération et font l'objet d'une comptabilisation de stocks ; lorsqu'elles sont en phase de création, elles peuvent bénéficier d'avances remboursables du budget principal. Celles –ci lui sont reversées lors des ventes de terrains aménagés.

Le document ci-dessous présente l'état des flux financiers entre les budgets de zone, le budget Sainte-Henriette et le budget principal à la date du 31 décembre 2024. Les budgets annexes zones et St Henriette ont remboursés près de 66% des avances remboursables du budget principal.

ZONE	TOTAL CUMULE DES DEPENSES NETTES*	COÛT AU M ² **	VENTES COÛT DE PRODUCTION	TOTAL DES VENTES	PLUS OU MOINS VALUE	AVANCE A REMBOURSER
LA TUILERIE	718K€	28,10	52K€	37K€	-15K€	Néant
MONT SOLAU	440K€	3,58	51K€	346K€	295K€	908K€
CHENAIE	4 378K€	12,04	3 079K€	5 444K€	2 364K€	Néant
COMMUNALES	2 242K€	21,95	1 687K€	2 053K€	366K€	Néant
AUT DE France II COURCELLE	1 778K€	24,48	626K€	687K€	61K€	1 470K€
CHAUFFOURS	1 139K€	4,88	465K€	1 833K€	1 368K€	Néant
ZFU-DROCOURT	67K€	1,85	43K€	349K€	306K€	Néant
QUAI DU RIVAGE	5 303K€	8,32	1 763K€	2 318K€	556K€	Néant
GARE D'EAU -CARVIN	3 245K€	24,04	2 623K€	2 956K€	333K€	Néant
BOIS MR GOSSE	29K€		0K€	0K€	0K€	Néant
TOTAL DES ZONES ECONOMIQUES	19 340K€		10 390K€	16 024K€	5 634K€	2 378K€
STE HENRIETTE	11 417K€	360,44	4 405K€	664K€	-3 742K€	4 000K€

E. Les dépenses d'investissement

Compte tenu des flux réciproques liés aux remboursements des avances de trésorerie et un meilleur taux de consommation, les dépenses d'investissement sont en hausse de 49%.

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 19 M€, (+27%) portées par la politique de Fonds de concours et l'amélioration de la prévision budgétaire.

k€	2020	2021	2022	2023	2024	variation
Dépenses d'équipement	10 036	11 035	16 919	15 154	19 237	27%
Dépenses directes d'équipement	7 602	7 130	13 506	10 631	10 044	-6%
Dépenses indirectes (FdC + S.)	2 434	3 905	3 413	4 522	9 193	103%
Opérations pour cpte de tiers (dé)	43	56	847	308	225	-27%
Dépenses financières d'inv.	157	372	608	1 409	5 695	
Dép d'inv hors annuité en capital	10 236	11 463	18 374	16 871	25 158	49%

Les Autorisations de Programme du budget principal, locaux commerciaux, sainte Henriette et Génie Civil se retrouvent ci-dessous :

Budget	Numéro AP	Libellé programme de l'AP	BP et DM 2024	CFU 2024	Taux de Consommation
01	2010-02	RECONQUETE FILET MORAND	22 500,00	0,00	0,00%
01	2010-04	PAS EP SECTEUR NORD	70 000,00	58 886,88	84,12%
01	2011-02	TRAME VERTE	10 000,00	0,00	0,00%
01	2012-01	PAS EP SECTEUR CENTRE	2 040 000,00	2 027 005,43	99,36%
01	2013-02	HABITAT PLH	408 000,00	197 645,00	48,44%
01	2013-03	ACQUISITIONS FONCIERES	150 000,00	47 958,27	31,97%
01	ACQ VEH	ACQUISITION VEHICULES	1 676 602,64	1 657 033,31	98,83%
01	AIRES N°2	AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE 2	1 086 985,72	780 326,70	71,79%
01	ANRU 2 VIL	ANRU ZAC DES 2 VILLES	485 240,00	429 659,64	88,55%
01	COL ENTE	PROGRAMMATION COLONNE ENTERR	278 500,35	236 154,93	84,80%
01	DEVCOM N°2	DEVECO ET COMMERCES N°2	205 265,00	198 376,31	96,64%
01	EPLU ERBM	GESTION EAUX PLUVIALES ERBM	100 659,00	24 154,33	24,00%
01	FDC PTE PF	FDC Cadre intervention PTE 2,5	5 466 729,00	4 240 304,00	77,57%
01	FDC VOIRIE	FDC VOIRIES COMMUNAUTAIRES	1 148 155,00	1 090 673,00	94,99%
01	FOND CONC	FDC NAUTIQUE ET SPORTIF	479 327,75	179 327,75	37,41%
01	NXDISPOANA	NX DISPOSITIFS ANAH	440 058,50	315 401,89	71,67%
01	PROJDELSO	PROJET DELSOL	270 000,00	180 484,26	66,85%
01	REF RCM	REFONTE DU RCM	98 500,00	34 252,10	34,77%
01	REHAB ZAE	REHABILITATION VOIRIES ZAEC	40 000,00	0,00	0,00%
01	RQCITESMIN	REQUALIF CITES MINIERES BAILRS	2 469 884,00	2 298 750,00	93,07%
01	SITE99BIS	SITE 9-9 BIS	213 781,60	60 907,84	28,49%
01	ZAC2VILMOU	ZAC DES 2 VILLES MOU	105 070,08	105 070,08	100,00%
11	NX BAT ECO	NOUVEAUX BATIMENTS ECONOMIQUE	157 316,01	3 423,60	2,18%
17	DELSOL	DELSOL	5 200,00	0,00	0,00%
23	2014-07	GENIE CIVIL TELECOM	150 000,00	907,17	0,60%
23	ENF NTIC	ENFOUISSEMENT NTIC	960 320,00	952 472,90	99,18%
23	NTIC ERBM	NTIC ERBM	116 500,00	18 051,74	15,50%

F. Les recettes d'investissement

k€	2020	2021	2022	2023	2024	variation
Financement de l'investissement	10 912	14 465	21 373	21 758	24 014	10%
EPARGNE NETTE	6 593	4 197	12 666	14 947	15 858	
Ressources propres d'inv. (RPI)	3 308	5 097	2 748	4 350	7 436	
FCTVA	357	900	574	1 421	1 436	
Produits des cessions	0	0	401	672	2 005	
Diverses RPI	2 951	4 197	1 773	2 257	3 995	
Opérations pour cpte de tiers (rec)	162	237	607	349	140	
Subventions yc DETR / DSIL	849	934	2 352	1 944	580	
Emprunt	0	4 000	3 000	168	0	

Compte tenu du niveau d'épargne nette, du volume des cessions et des subventions obtenues, les investissements sont financés sans recours à l'emprunt.

G. L'encours de dette

L'encours de la dette brute du budget principal et des budgets annexes S.P.A. (Service Public Administratif) consolidés s'élève à 23.2M€ au 31 décembre 2023 contre 26.3M€ au 31 décembre de l'année précédente. Sa durée de vie résiduelle est de 9 ans et 8 mois.¹

La dette est composée à 56.76% de taux fixe, 43.30% de taux variable et 0.33% de livret A. L'ensemble des emprunts sont en catégorie A1 selon la charte Gissler. Le taux variable moyen est passé de 4.39% en 2023 à 3.89% en 2024.

H. Les variables de pilotage

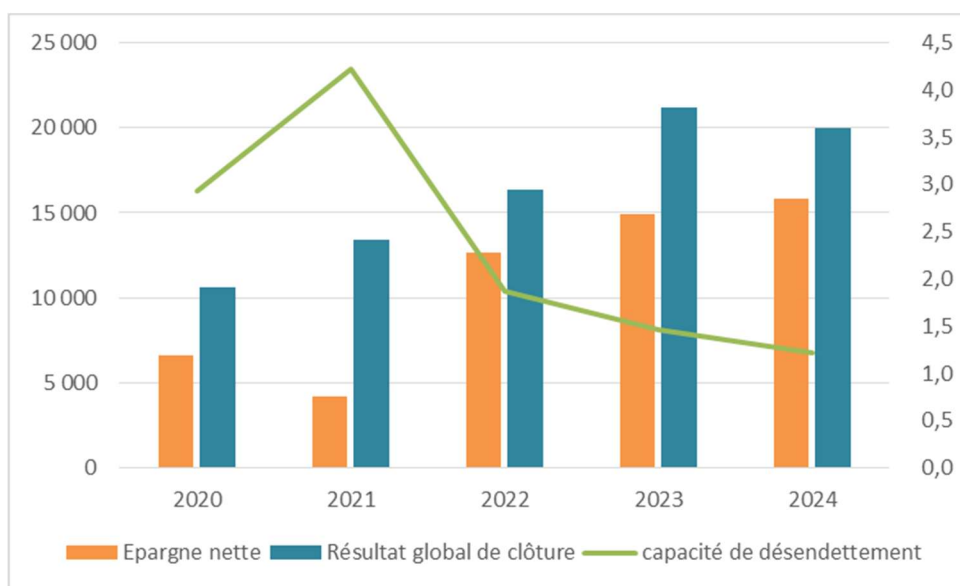
Les résultats d'exécution 2024, y compris avec un prélèvement sur le fonds de roulement ont permis de ne pas recourir à l'emprunt en 2025

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Variation du résultat global de clôture	676	3 002	2 998	4 887	- 1 144
Résultat Global de Clôture (RGC)	10 644	13 417	16 376	21 152	20 003

¹ Cf délibération du 24 février 2025

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
121,6 M€	160,8 M€	66,4 M€	47,2 M€
excédent 39,2 M€			besoin de financ 19,2 M€

Exédent Global de ClôtureGC	20, M€	résultat disponible pour 2025
couverture du besoin de financ	19,2 M€	
couverture des restes à réaliser	6,05 M€	
		13,9 M€



Ainsi, l'exécution 2024 traduit la bonne tenue des variables de pilotage prévues dans la trajectoire budgétaire

II. BUDGETS ANNEXES M49 ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Sur l'exercice 2024, un important travail de régularisation des amortissements a été réalisé sur les budgets l'agglomération. Si, pour les budgets en M57,, cette régularisation se fait par des opérations non budgétaires, les budgets Assainissement et Eau Potable gérées en M49 qui dépendent de la nomenclature comptable M49, doivent opérer cette régularisation des comptes par des mouvements d'ordre budgétaires entraînant une hausse conjoncturelle des volumes sur les chapitres 042 (dépenses d'ordres en fonctionnement) et 041 (recettes d'ordres en investissements).

Ces opérations font partie de la démarche d'amélioration de la qualité comptable liée à l'objectif de certification des comptes.

A. L'exécution 2024 du budget Assainissement

De manière globale, les charges de fonctionnement hors intérêt de la dette sont en baisse sont en baisse de 35%.

2 éléments particuliers expliquent cette forte diminution :

- la remise à plat des coûts de personnel « facturés » par le budget principal. Depuis cette année, le calcul tient compte, au-delà du temps affecté par les agents concernés, du taux des frais de structures calculés dans le cadre du contrôle de gestion (soit 8,01% au titre de 2023)
- L'ajustement des sommes dues à la CA Lens-Liévin au titre de la participation à l'assainissement, tant dans le montant que dans la budgétisation (sommes provisionnées).

En parallèle, les recettes bénéficient :

- d'une hausse conjoncturelle liée à un décalage dans la comptabilisation des services fait.
- d'un très bon niveau d'encaissement des participations forfaitaires pour l'assainissement collectif (325 K€ contre 40K€ en 2023)

L'épargne nette bénéficie donc de ces différents éléments et est portée à 6,8 M€

Dans le même temps, les dépenses d'investissement ont augmenté de 54.13% portées par les dépenses d'équipements (+64%). Les investissements sont financés par l'épargne nette et les avances remboursables de l'Agence de l'eau.

k€	2020	2021	2022	2023	2024	2024/2023
Produits fct courant (A)	8 223	8 501	8 580	8 363	10 578	26,49%
Produits des services	430	306	8 580	8 177	10 444	
Subventions d'exploitation	0	0	0	93	106	
Autres produits de gestion courante	7 793	8 195	0	93	29	
Produits exceptionnels larges (B)	0	11	135	71	34	
Produits fonctionnement (C = A+B)	8 223	8 512	8 715	8 434	10 612	25,82%
Charges fonctionnement courant (D)	1 953	2 155	2 214	2 179	769	-64,71%
Charges à caractère général	1 233	1 335	1 299	1 132	302	
Charges de personnel	714	820	915	886	312	
Autres charges de gestion courante	6	0	0	161	156	
EXCEDENT BRUT COURANT (A-D)	6 270	6 346	6 366	6 185	9 809	58,61%
Charges exceptionnelles larges (E)	4	36	27	4	646	
Charges fonctionnement hs int. (F = D+)	1 957	2 191	2 241	2 183	1 415	-35,17%
EPARGNE DE GESTION (C-F)	6 266	6 321	6 474	6 252	9 197	47,12%
Intérêts (G)	566	563	344	409	496	
Charges de fonctionnement (I = F+G)	2 523	2 754	2 585	2 591	1 910	-26,27%
EPARGNE BRUTE (J = C-I)	5 700	5 758	6 130	5 843	8 702	48,92%
Capital (K)	2 152	1 998	1 922	1 894	1 952	
EPARGNE NETTE (L = J-K)	3 548	3 760	4 208	3 949	6 750	70,91%

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses d'investissement hors dette	5 781	7 877	9 852	2 952	4 549
Dépenses d'équipement	4 238	5 856	8 788	2 754	4 517
Opération pour cpte de tiers (dép)	1 539	2 015	1 060	190	32
Dépenses financières d'investissement	4	6	4	7	0
Financement des investissements	6 457	6 400	8 665	6 466	8 521
Epargne nette	3 548	3 760	4 208	3 949	6 750
Ressources propres d'investissement (RF)	1 061	1 044	222	23	527
Opération pour cpte de tiers (rec)	1 273	590	1 926	2 072	142
Subventions	330	630	995	336	563
Emprunt	245	376	1 314	86	539
Variation du résultat global de clôture	676	- 1 477	- 1 171	3 514	3 972

Les dépenses liées aux autorisations de programme se retrouvent ci-dessous :

Budget	Numéro AP	Libellé programme de l'AP	BP et DM 2024	CFU 2024	Taux de Consommation
02	ASSAI ERBM	ASSAINISSEMENT ERBM	116 000,00	13 117,21	11,31%
02	CONF CARV	CONFORMITE DECONNEXIONS CARVIN	27 500,00	0,00	0,00%
02	CONF COURC	CONFORMITE COURCELLES	147 500,00	810,00	0,55%
02	GEST REASS	GESTION RESEAUX ASSAINISSEMENT	3 154 008,00	2 589 427,87	82,10%
02	PAS EST	PAS SECTEUR EST	145 000,00	86 676,15	59,78%
02	PAS NORD	PAS SECTEUR NORD	49 000,00	1 823,00	3,72%
02	PAS UTA	PAS UTA HB - CONFORMITE	82 000,00	47 579,75	58,02%
02	PAV 15/17	PAV 15/17	93 793,00	28 175,66	30,04%
02	PAV18-20	PAV18-20	138 250,00	14 632,90	10,58%
02	PAV 24-26	PAV 24-26	65 200,00	0,00	0,00%

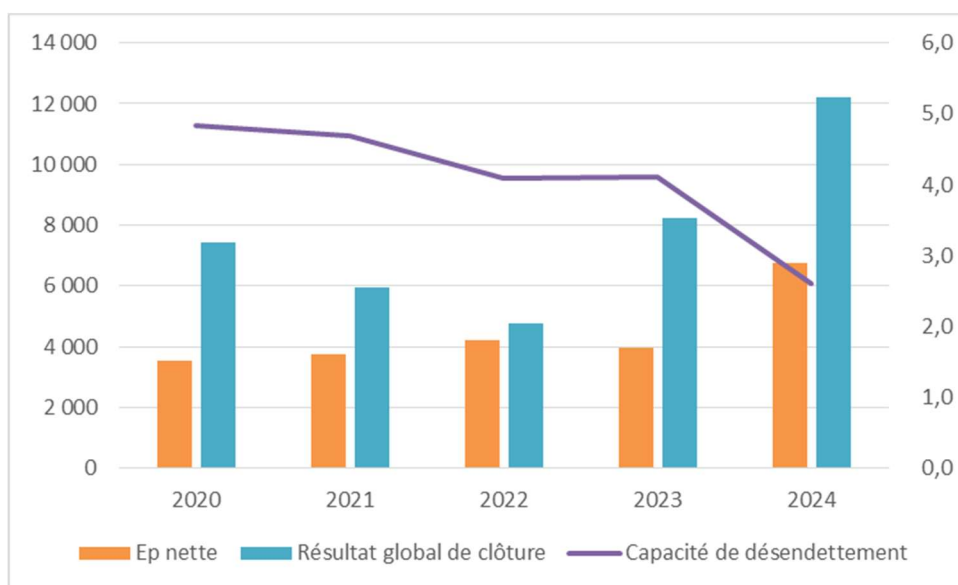
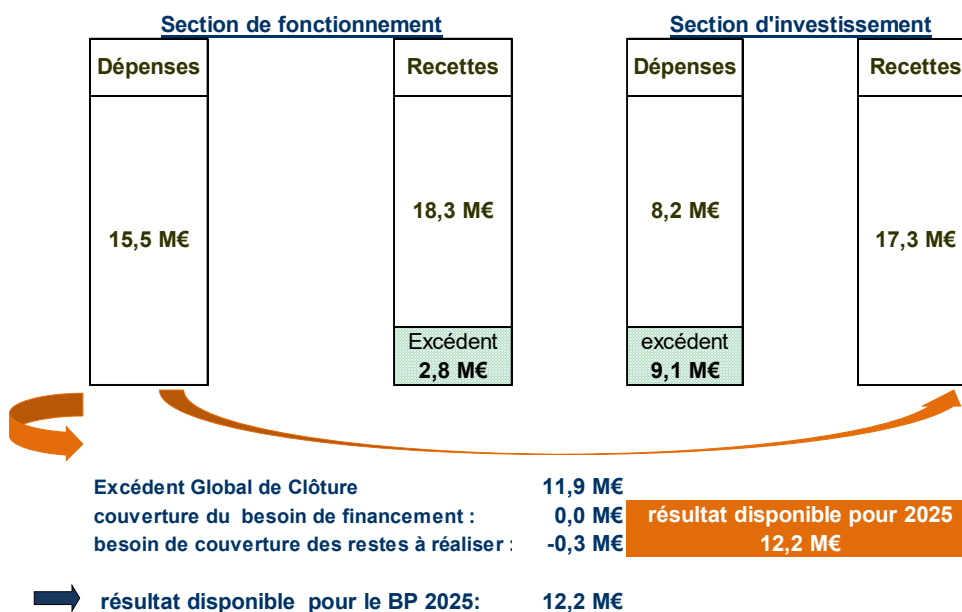
L'encours de la dette au 31 décembre 2024 s'élève à 22.4M€ en recul de 0.9M€ par rapport à 2023. La durée de vie moyenne résiduelle est de 12 ans et 10 mois. L'ensemble des emprunts sont en zone A1 selon la charte Gissler.

Sur les 56 emprunts, 49 correspondent aux avances remboursables attribués par l'agence de l'eau (emprunt sans intérêt). Par extension, le nombre d'emprunts à taux fixe représente 87%, les autres sont à taux fixe.

En conclusion, les variables de pilotage sont maîtrisées

Le résultat global de clôture bénéficie des éléments conjoncturels constatés en fonctionnement, et les résultats globaux, après financement des restes à réaliser, ont permis de financer les investissements 2025 sans recours à l'emprunt.

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes réelles totales	11 132	11 152	13 172	10 954	12 384
- Dépenses réelles totales	10 456	12 629	14 359	7 440	8 411
= Variation du résultat global de clôture	676	- 1 477	- 1 171	3 514	3 972
= Résultat global de clôture	7 432	5 951	4 778	8 222	12 194



La baisse de la capacité de désendettement (4.1 ans en 2023 à 2.6 ans en 2024) traduit la bonne santé financière du budget Assainissement.

A. L'exécution du budget annexe eau potable

Compte tenu de la tension sur ce budget, le conseil communautaire a acté un ré équilibrage progressif des tarifications de la part communautaire, au profit du budget eau potable. Cette politique a donc permis une hausse du produit de la redevance de 1,4 M€.

Les dépenses de fonctionnement courantes sont quant à elles en hausse de 2.2%

Ces 2 éléments ont permis une forte évolution de l'épargne nette (1,4M€).

Malgré tout, ceci n'a pas suffi à financer les dépenses investissements (3,4 M€, en hausse de 28%) compte tenu :

- d'un bon niveau exécution
- d'une absence de subvention, l'agence de l'eau axant ses subventions et avances aux travaux lourds d'assainissement.

k€	2020	2021	2022	2023	2024	2024/23
Produits fct courant (A)	1 298	1 188	2 277	2 019	3 388	67,8%
Produits des services	1 058	53	81	35	0	-100,0%
Subventions d'exploitation	240	110	33	0	18	0,0%
Autres produits de gestion courante	0	1 025	2 163	1 984	3 370	69,9%
Produits exceptionnels larges (B)	0	0	2	1	0	-100,0%
Produits fonctionnement (C = A+B)	1 298	1 188	2 279	2 020	3 388	67,8%
Charges fonctionnement courant (D)	582	547	503	570	582	2,2%
Charges à caractère général	166	142	83	221	184	-16,9%
Charges de personnel	416	405	420	349	399	14,2%
EXCEDENT BRUT COURANT (A-D)	716	641	1 774	1 449	2 806	93,6%
Charges exceptionnelles larges (E)	0	0	0	131	54	-58,8%
Charges fonctionnement hs int. (F = D+)	582	547	503	701	636	-9,2%
EPARGNE DE GESTION (C-F)	716	641	1 776	1 319	2 752	108,7%
Intérêts (G)	26	21	35	67	79	18,0%
Charges de fonctionnement (I = F+G)	608	568	538	768	715	-6,9%
EPARGNE BRUTE (J = C-I)	690	620	1 741	1 252	2 673	113,5%
Capital (K)	75	75	143	207	220	6,3%
EPARGNE NETTE (L = J-K)	615	545	1 598	1 045	2 453	134,8%

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses d'investissement hors annuit	878	3 380	2 904	2 466	3 170
Dépenses directes d'équipement	878	3 380	2 904	2 466	3 132
Opération pour cpte de tiers (dép)	0	0	0	0	38
Financement des investissements	866	3 205	2 319	2 390	2 530
Epargne nette	615	545	1 598	1 045	2 453
Ressources propres d'investissement	242	273	653	295	0
Opération pour cpte de tiers (rec)	0	0	0	50	50
Subventions yc affectations	9	59	49	0	28
Emprunt	0	2 328	19	1 000	0
Variation du résultat global de clôture	- 12	- 175	- 585	- 78	- 639

Pour autant, compte tenu de taux encore forts fin 2024, et de l'appréciation du déficit au niveau de l'ensemble des budgets, il a été décidé de ne pas recourir à l'emprunt, l'exercice 2024 se présentant donc en déficit de 0,4 M€.

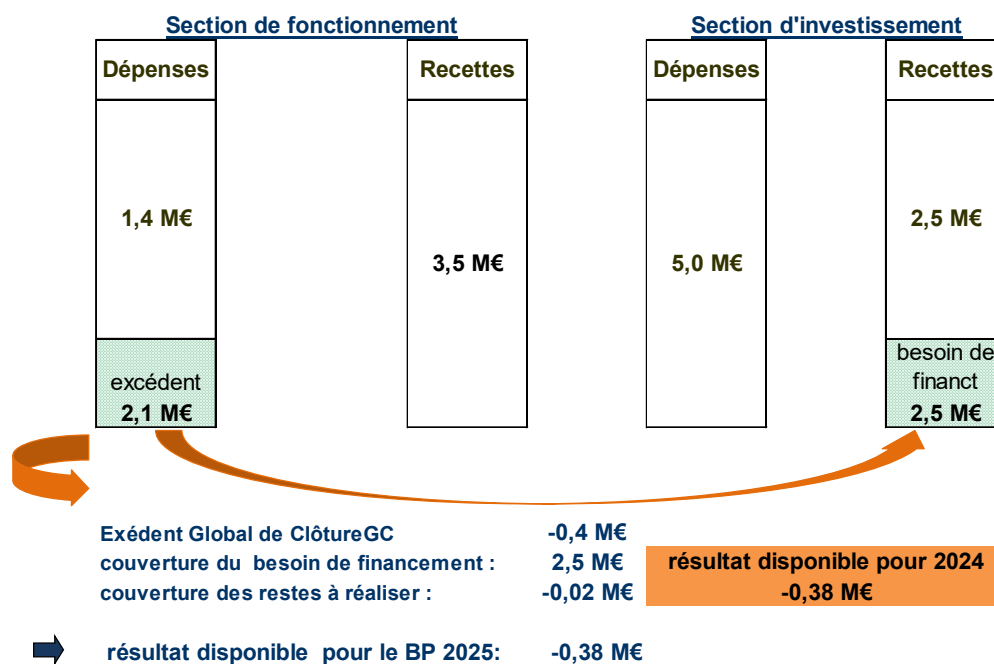
Les dépenses liées aux autorisations de programme se retrouvent ci-dessous :

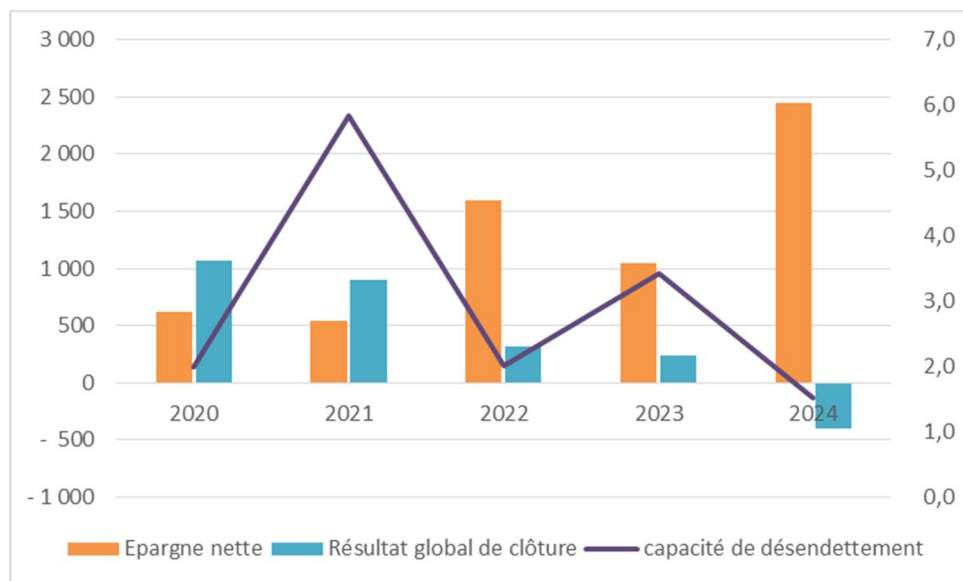
Budget	Numéro AP	Libellé programme de l'AP	BP et DM 2024	CFU 2024	Taux de Consommation
03	EPOT ERBM	EAU POTABLE ERBM	132 500,00	20 779,30	15,68%
03	GEST REPO	GEST RESEAUX EAU POTABLE 24-26	2 068 000,00	1 923 932,25	93,03%
03	PAV 18/20	PAV 18-20	5 000,00	0,00	0,00%
03	PAV 24/26	PAV 24/26	53 000,00	0,00	0,00%
03	PEPS 2018	PEPS 2018	1 212 000,00	1 137 461,97	93,85%

L'encours de la dette s'élève à 4.071M€ au décembre 2024 contre 4.2M€ en 2023. La durée de vie résiduelle de l'emprunt est de 19 ans. L'intégralité de la dette se situe en zone A1 selon la charte Gissler. La dette est composée à 22.5% de taux variable et 77.5% de taux fixe.

En conclusion, les variables de pilotage restent maîtrisées :

Le déficit constaté a été couvert dans le cadre du budget 2025.





La capacité de désendettement s'améliore (1,5 ans) en lien avec le niveau d'épargne.